RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

**VINCENNES M&B NOTAIRES**
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

Notaires

*4 avenue de Paris*
*94300 VINCENNES*

*etude.* [redacted]

## CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 2500 (deux mille cinq cents) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée A.P.S Tran's express, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) en formation dont le siège social sera situé à [redacted] ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 30/07/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - Aurélie Angélique Popping Ép Dehan, la somme de 2500 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 26/01/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le 31 JUIL. 2025

[redacted]

Me Valérie MESNAGER

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [redacted]